

**FONDATION HOSPITALIÈRE
DE ROUYN-NORANDA INC.**

**États financiers
au 31 décembre 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexe	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
50, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4S7

T 819 762-1714

Aux membres de
Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de campagnes de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports des activités de financement, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019 et de l'actif net aux 1er janvier 2020 et 2019 et aux 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chebot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

¹

Rouyn-Noranda
Le 19 mai 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119351

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions	9 008	1 837
Dons	340 263	139 986
Activités de financement (annexe A)	149 217	273 824
Intérêts et dividendes	101 553	105 292
Gains réalisés et non réalisés sur placements	177 185	157 975
	<u>777 226</u>	<u>678 914</u>
Charges		
Dépenses relatives aux activités de financement (annexe A)	90 907	126 957
Salaires et avantages sociaux	109 976	107 010
Honoraires professionnels	67 191	41 284
Frais de collecte de fonds et représentation	18 871	16 738
Fournitures de bureau	14 265	10 041
Formation	2 015	6 853
Programme - legs par assurance (note 3)	721	721
Amortissement des immobilisations corporelles	397	395
	<u>304 343</u>	<u>309 999</u>
	472 883	368 915
Dons au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue - centre de Rouyn-Noranda (note 4)	<u>(468 116)</u>	<u>(210 424)</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>4 767</u>	<u>158 491</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	REÇU À TITRE		2020	2019
	DE DOTATIONS	NON AFFECTÉ	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	996 848	2 708 763	3 705 611	3 518 820
Excédent des produits par rapport aux charges		4 767	4 767	158 491
Apports reçus à titre de dotations (note 5)	10 865		10 865	28 300
Solde à la fin	1 007 713	2 713 530	3 721 243	3 705 611

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	4 767	158 491
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	397	395
Gains réalisés et non réalisés sur placements	<u>(177 185)</u>	<u>(157 975)</u>
	(172 021)	911
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	<u>196 116</u>	<u>5 541</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>24 095</u>	<u>6 452</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(1 956 493)	(1 175 951)
Cession de placements	1 951 366	1 111 990
Immobilisations corporelles		<u>(1 074)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(5 127)</u>	<u>(65 035)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>10 865</u>	<u>28 300</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>29 833</u>	<u>(30 283)</u>
Encaisse au début	<u>90 616</u>	<u>120 899</u>
Encaisse à la fin	<u>120 449</u>	<u>90 616</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.
Situation financière
 au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Placements (note 6)	4 104 729	3 922 417
Immobilisations corporelles (note 7)	1 274	1 671
Encaisse	120 449	90 616
Débiteurs	<u>8 545</u>	<u>11 521</u>
	<u>4 234 997</u>	<u>4 026 225</u>
PASSIF		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	86 752	9 443
Apports reportés (note 8)	<u>427 002</u>	<u>311 171</u>
	<u>513 754</u>	<u>320 614</u>
ACTIF NET		
Reçu à titre de dotations (note 5)	1 007 713	996 848
Non affecté	<u>2 713 530</u>	<u>2 708 763</u>
	<u>3 721 243</u>	<u>3 705 611</u>
	<u>4 234 997</u>	<u>4 026 225</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

 Administrateur

 Administrateur

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de recueillir des fonds afin de soutenir le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue - centre de Rouyn-Noranda dans le maintien et l'amélioration des soins et services offerts à la population. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut-être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencement	20 %
Équipement informatique	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - PROGRAMME-LEGS PAR ASSURANCE

L'organisme a reçu d'un donateur une police d'assurance-vie d'un montant total de 50 000 \$ encaissable à son décès. La prime annuelle est assumée par le donateur et la Fondation a l'obligation d'effectuer le paiement annuel de 721 \$. Advenant que le donateur ne puisse plus assumer la prime annuelle, la Fondation a la possibilité de réviser sa décision. La police sera libérée en mai 2024.

L'organisme a aussi reçu d'un donateur une police d'assurance-vie d'un montant de 25 000 \$ encaissable à son décès. La prime totale a été assumée par le donateur en mai 2002.

4 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA

Dons dirigés

	Engagements au début	Engagements / désengagements	Dons de l'exercice	Engagements à la fin
	\$	\$	\$	\$
Neurologie-Clinique de la mémoire	1 412	1 000		2 412
Bloc opératoire	3 977	400		4 377
Pie XII - Décès	7 704	1 490		9 194
Pédiatrie	2 698	5 000		7 698
Pharmacie	34 703			34 703
Obstétrique	6 192	158		6 350
Ophthalmologie	1 359	15		1 374
Fonds Propair-insuffisants rénaux	3 406			3 406
Clinique coeur	100	2 100		2 200
Clinique du diabète	465			465
Inalothérapie		100		100
Imagerie médicale	3 337		3 118	219
Fonds OLO	4 915			4 915
Oncologie	62 393	26 525		88 918
Oncologie-Fonds d'épicerie	6 431		1 654	4 777
Médecine Interne	20			20
Salle d'urgence	3 950	100		4 050
Soins aigus en santé mentale	11 884			11 884
Soins intensifs	906			906
Soins palliatifs		770		770

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

4 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA (suite)

	Engagements au début \$	Engagements / désengagements \$	Dons de l'exercice \$	Engagements à la fin \$
Fonds Sourire de Martin-				
Radiothérapie	139 617		39 557	100 060
Clinique externe	1 730	600	428	1 902
Fonds Sacs Beat-L.Rivist	187			187
Clinique régionale de la douleur	1 571	2 080		3 651
Demandes spécifiques :				
Hémodialyse		120 250		120 250
Projet salle de formation Unité Mère-Enfant	6 500			6 500
Unité Mère-enfant	5 714			5 714
	<u>311 171</u>	<u>160 588</u>	<u>44 757</u>	<u>427 002</u>
Dons non dirigés				
Revenus de placements :				
Résiduel de la campagne affecté à la campagne 2016- 2017 - bloc opératoire	8 773	(8 773)		
Revenus de placements affectés à des équipements et services	66 115	(66 115)		
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	25 298	(25 298)		
Dotation:				
Revenus de placement affectés à des équipements et services Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	68 856	(68 856)		
Équipements et services	20 814	(20 814)		
Pathologie	35 728	(35 728)		
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	177 818	(177 818)		
Campagne 2018-2019 - Cardiologie - Electrophysiologie	170 226		129 577	40 649
Campagne 2020 - Centre de services ambulatoires	245 729		200 192	45 537
Hémodialyse		200 000		200 000
Fonds d'urgence COVID-19 - Dons		120 000		120 000
Fonds d'urgence COVID-19 - Revenus de placements		85 458	84 285	1 173
Demandes spécifiques :		50 000		50 000
Hôpital gériatrique de jour	8 467			8 467

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2020

4 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA (suite)

	Engagements au début \$	Engagements / désengagements \$	Dons de l'exercice \$	Engagements à la fin \$
Revenus de placements affectés à des équipements et services	103 577	66 524	9 305	160 796
	931 401	118 580	423 359	626 622
	<u>1 242 572</u>	<u>279 168</u>	<u>468 116</u>	<u>1 053 624</u>

5 - ACTIF NET AFFECTÉ - APPORTS REÇUS À TITRE DE DOTATIONS

L'organisme a reçu, au cours de l'exercice, un montant de 10 865 \$ (28 300 \$ en 2019) dont seuls les revenus d'intérêts pourront être utilisés et dont le capital devra être conservé à perpétuité.

6 - PLACEMENTS

	2020 \$	2019 \$
Titres à revenus fixes	1 696 796	1 518 002
Actions cotées de sociétés ouvertes canadiennes	311 795	230 549
Actions cotées de sociétés ouvertes américaines	254 744	297 464
Encaisse et autres titres	1 841 394	1 876 402
	<u>4 104 729</u>	<u>3 922 417</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	2020 Valeur comptable nette \$	2019 Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	9 271	9 271		
Mobilier et agencement	2 945	2 107	838	1 048
Équipement informatique	16 432	15 996	436	623
	<u>28 648</u>	<u>27 374</u>	<u>1 274</u>	<u>1 671</u>

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2020

8 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dons dirigés - Autres		
Solde au début	311 171	275 789
Montants encaissés au cours de l'exercice	160 588	52 051
Montant constaté à titre de produits	<u>(44 757)</u>	<u>(16 669)</u>
	<u>427 002</u>	<u>311 171</u>

9 - ÉVENTUALITÉ

Afin de cautionner les prix de tirages effectués dans le cadre d'activités de financement, l'organisme a contracté deux lettres de garantie de 48 000 \$ chacune venant à échéance en 2021 et 2022.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les titres à revenus fixes portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

– Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.
Notes complémentaires
au 31 décembre 2020

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Annexe - Activités de financement

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	ANNEXE A	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Tirage de voyages	80 833	120 173
Tournoi de golf		43 870
Porte à porte		56 997
Défis caritatifs	2 576	2 020
Guinguette		21 529
Dons en biens et services	12 298	29 235
Balade masquée	15 982	
Campagne téléphonique	35 508	
Activités organisées par les tiers	2 020	
	<u>149 217</u>	<u>273 824</u>
	-----	-----
CHARGES		
Tirage de voyages	53 757	55 221
Tournoi de golf	118	10 682
Porte à porte		16 971
Guinguette		10 554
Défis caritatifs	672	3 644
Dons en biens et services	12 298	29 885
Balade masquée	15 549	
Campagne téléphonique	8 513	
	<u>90 907</u>	<u>126 957</u>
	-----	-----
	<u>58 310</u>	<u>146 867</u>
	-----	-----